



## Qu'est-ce que Force Ouvrière?

Des femmes et des hommes libres dans une organisation indépendante, réunis pour acquérir une force leur permettant de défendre leurs droits, d'en obtenir de nouveaux, de se faire respecter.

Depuis ses origines, le principe et la pratique de l'indépendance syndicale sont au cœur du comportement de Force Ouvrière, de ses analyses, de son rôle. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, du patronat et des églises. Ainsi, par principe, Force Ouvrière ne prend pas position à l'occasion des consultations politiques électorales à tous les niveaux.

Un rôle : regrouper les salariés (actifs, chômeurs et retraités) au-delà de leurs choix politiques, religieux ou philosophiques, pour représenter leurs intérêts communs.

Une conviction : le syndicat n'a pas vocation à exercer le pouvoir, son rôle est d'être un contrepoids à tout pouvoir.



## FO à la DGFIP

F.O. DGFIP est un syndicat FORCE OUVRIERE: indépendant et laïque. Créé par la fusion, en avril 2009, du Syndicat National des Services du Trésor et du Syndicat Général des Impôts, le Syndicat F.O. DGFIP est un des syndicats les plus représentatifs de la Direction Générale des Finances Publiques.

Syndicat revendicatif et réformiste, F.O. DGFIP assure la défense des intérêts matériels et moraux de ses mandants.

F.O. DGFIP est fortement impliqué dans le dialogue directionnel, tant au niveau local que national; ses élus et ses représentants défendent ainsi quotidiennement tous les personnels de la DGFIP.

Fondamentalement attaché aux valeurs républicaines et à la laïcité, le syndicalisme Force Ouvrière défend le service public et la sécurité sociale comme des structures assurant des droits égaux aux citoyens.

Ses revendications ont été établies et validées lors du congrès des adhérents, en octobre 2010.

Elles sont clairement affichées sur son site Internet : [www.fo-dgfip.fr](http://www.fo-dgfip.fr), accessible via Ulysse.

## FO et l'informatique de la DGFIP

Après trois ans de discussion en Groupe de Travail avec la Direction Générale, au cours desquels F.O. DGFIP a su faire entendre sa voix, les Directions des Services Informatiques (DISI) sont aujourd'hui une réalité, pour les agents de la sphère informatique comme pour les utilisateurs.

Notre Organisation a toujours su porter la parole des structures informatiques, dans l'intérêt de tous : Schémas Directeurs, réformes de secteurs (ateliers de saisie, éditique, assistance...), évolutions matérielles et logicielles, autant d'étapes dans lesquelles F.O. DGFIP a su défendre les agents, et rappeler à l'Administration ses engagements, notamment sur les mesures d'accompagnement des réformes.

### **Toujours dans un souci d'équilibre, sans esprit d'opposition aveugle.**

Aujourd'hui, notre Syndicat se doit d'observer attentivement le déploiement de la nouvelle organisation des services informatiques, et ses effets, au plan national comme au plan local. Nous attendons des réponses crédibles aux nombreuses questions qui se posent sur l'avenir de l'informatique de la DGFIP...

### **Les missions**

F.O. DGFIP réaffirme qu'à tous les niveaux des structures techniques, les informaticiens de la DGFIP doivent garder la maîtrise totale de l'informatique de notre Direction. Or, le manque d'anticipation de l'Administration dans le recrutement et la formation de ses informaticiens a souvent entraîné un recours massif et systématique à des prestataires privés, lors de la mise en oeuvre de grands projets tels que HÉLIOS (secteur public local), COPERNIC (fiscalité et recouvrement de l'impôt), ou CHORUS (gestion financière et comptable de l'État). Comme chacun sait, le résultat n'a pas toujours été à la hauteur des espoirs des décideurs et des budgets investis !

Force Ouvrière réaffirme que le recours à l'externalisation doit rester exceptionnel et doit prévoir clairement les conditions de sa réversibilité, ainsi qu'un transfert de compétences au profit des informaticiens de la DGFIP. Les experts des métiers et les utilisateurs doivent également être associés tout au long du cycle de vie des projets informatiques, afin de garantir la prise en compte des besoins de chaque service.

Notre Organisation ne se satisfait pas du discours rassurant de l'Administration sur la pérennité des missions et des sites : nous voulons du concret, du palpable... qu'on appelle cela Schéma Directeur ou Plan Stratégique Informatique ! L'essentiel est d'avoir une vision claire des projets de la DGFIP, des moyens alloués, et de la place qu'occuperont les personnels dans la conduite de ces projets.

## Les conditions de travail

Pour F.O. DGFIP, la dégradation des conditions de travail des personnels informaticiens, fonctionnaires ou contractuels, a toujours constitué un sujet d'attention : périodes d'astreinte de nuit et/ou de week-end, horaires décalés, pénibilité des missions d'édition ou d'assistance téléphonique, autant de sujets que notre Organisation considère comme symboliques de la spécificité des métiers de l'informatique.

Lorsque le maintien de la qualité ou de la continuité du service l'exige, ces sujétions particulières devront être mises en oeuvre seulement sur la base du volontariat, dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité, et selon des conditions de récupération et de compensation financière largement revues à la hausse.

C'est dans ce sens que notre Syndicat continuera son action revendicative; la vision limitative de l'outil informatique aux seuls gains de productivité passant par des suppressions d'emplois est une impasse ; bien au contraire, cet outil doit améliorer les conditions de travail de tous, et en aucun cas les dégrader.

## La formation

Comme pour tous les métiers de la DGFIP, la formation est un élément essentiel à la vie des services informatiques, tant pour la nécessaire adaptation aux innovations techniques et fonctionnelles des missions, que pour l'accompagnement des techniciens vers de nouveaux métiers ou de nouvelles qualifications. A ce titre, F.O. DGFIP attend de l'Administration qu'elle mette en oeuvre les moyens suffisants pour atteindre les objectifs annoncés, notamment en matière d'exams professionnels.

Notre Syndicat a toujours milité pour qu'il n'y ait pas d'exclus de la formation, aussi nous continuerons à rester attentifs aux conditions de mise en oeuvre des actions de formation (adaptation aux besoins, conditions matérielles, remboursement des frais...)

D'autres sujets sont au coeur de notre action militante : mutations, déroulement de carrière, refonte des décrets TAI de 1971, revalorisation des primes... Pour toutes ces questions, F.O. DGFIP attend de l'Administration qu'elle se donne les moyens de ses ambitions, pour un service de qualité, pour une informatique DGFIP crédible et efficace, pour les agents comme pour les usagers.

## FO DGFIP, une voix différente, ni opposition systématique, ni corporatisme.

F.O. DGFIP, c'est une équipe de militants à la disposition de leurs collègues de travail pour les défendre, les accompagner, les informer. Cette équipe est présente sur les différentes résidences d'implantation des ESI de la DISI Ouest, et constitue le Groupement F.O. DGFIP de cette DISI.

Les militants et les Sections Départementales qu'ils représentent sont à votre écoute et votre disposition, pour l'ensemble des problèmes qui vous préoccupent au quotidien : carrière (mutations, avancement, notation, formation...), conditions de travail, fonctionnement des services...

Notre Syndicat peut envoyer de l'information syndicale aux collègues sur leur boîte aux lettres informatique, sans engagement. Ses représentants se déplacent régulièrement dans les services, afin de rencontrer les agents ; ils organisent également des réunions catégorielles ou thématiques, pour les adhérents et

sympathisants.

**Nous avons un avenir à construire ensemble, nous le voulons conforme à notre action pour un service public de qualité, une Administration crédible et efficace, dans le respect des métiers et des agents.**

**Cet avenir, venez le construire avec F.O. DGFIP !**

### Coordonnées Groupement FO DISI Ouest

<u>Responsables</u>	<u>Section FO de rattachement</u>
1 - Yves BABONNEAU ESI Nantes Marsauderies 02 40 18 43 97 <a href="mailto:yves.babonneau@dgfip.finances.gouv.fr">yves.babonneau@dgfip.finances.gouv.fr</a> 2 - Michel GILLARD ESI Angers – 02 41 20 21 33 <a href="mailto:michel.gillard@dgfip.finances.gouv.fr">michel.gillard@dgfip.finances.gouv.fr</a>	FO.044 4 Quai de Versailles BP93503 44035 Nantes cedex 01 (Permanences les lundi et jeudi matins (02.40.20.76.56) ✉ <a href="mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr">fo.044@dgfip.finances.gouv.fr</a> <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/</a> Secrétaire Départementale <a href="mailto:chrystelle.tonnellier@dgfip.finances.gouv.fr">chrystelle.tonnellier@dgfip.finances.gouv.fr</a>